

Sellal pour une évaluation par des «indices de rentabilité»

Page 2

Djaballah veut «mettre de l'ordre» dans la CNLTD

Page 3

Hausse du rythme d'inflation

Page 5

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3625 - Dimanche 26 juillet 2015 - Prix : 10 DA

Le bilan des victimes s'alourdit dramatiquement

Les crimes de la route continuent d'endeuiller

Page 4

Sommes-nous à un moment de rupture ?

Par Mohamed Habili

Les situations économiques peuvent être très différentes d'un pays à l'autre, entre par exemple une économie développée et une autre en voie de développement. Il n'empêche, ce sont les mêmes discours qui se tiennent dans un cas comme dans l'autre, et ce sont souvent les mêmes pratiques qui ont cours, sans considération pour les spécificités locales. Les organismes internationaux, comme le FMI par exemple, sont connus pour appliquer les mêmes remèdes quelle que soit l'économie malade au chevet de laquelle ils sont appelés. C'est ce qu'on appelle la pensée unique. Ce constat ne vaut pas seulement pour aujourd'hui, où, du fait de la crise, dans nombre de pays se pose en effet la question de savoir comment sortir de celle-ci, par la voie de l'austérité ou par celle de la relance, mais également dans le passé. C'est ainsi que dans les années 1980, qui ont vu le triomphe de la «révolution libérale», c'est-à-dire la fin du modèle de croissance mis en place au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, les mêmes préceptes ultralibéraux élaborés dans et pour les économies occidentales, étaient préconisés, et dans une certaine mesure appliqués, dans un pays comme le nôtre, qui pourtant était confronté à une toute autre problématique que la stagflation (stagnation + inflation) qui alors affectait les grandes économies occidentales.

Suite en page 3

Le ministre de la Santé constate les dégâts à Constantine et sanctionne :

«La vie de nos malades n'est pas un jeu»



Ph > E. Soravalli. A.

Suite au scandale diffusé par l'ENTV concernant la surcharge du service maternité de l'hôpital de Constantine et le laisser-aller du personnel, le ministre de la Santé a annoncé, hier, lors de sa visite d'inspection de certains hôpitaux de cette wilaya, qu'un plan d'urgence va être mis en œuvre au service maternité du Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Constantine.

Page 2

Maâtkas

Coup d'envoi du festival de la poterie

Page 24

Festival international de la littérature et du livre de jeunesse

L'œuvre de l'écrivain André Brink en débat

Page 13

Le ministre de la Santé constate les dégâts à Constantine et sanctionne :

«La vie de nos malades n'est pas un jeu»

■ Suite au scandale diffusé par l'ENTV concernant la surcharge du service maternité de l'hôpital de Constantine et le laisser-aller du personnel, le ministre de la Santé a annoncé, hier, lors de sa visite d'inspection de certains hôpitaux de cette wilaya, qu'un plan d'urgence va être mis en œuvre au service maternité du Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Constantine.

De notre envoyée spéciale à Constantine, Thihinene Khouchi

Le ministre de la Santé a souligné, lors de sa visite d'inspection du service maternité de Constantine, «la vie de nos malades n'est pas un jeu». En effet, lors de cette visite le ministre a déclaré que la maternité, où des travaux de réhabilitation sont en cours, sera temporairement fermée pour accélérer les travaux, et ses prestations provisoirement transférées, «dans une semaine au plus tard», à l'hôpital d'El Khroub. Le service maternité du CHU est plus que saturé par l'afflux de parturientes de plusieurs wilayas de l'est du pays, selon les employés de l'hôpital qui se plaignent de la situation qui dure, selon eux, depuis des années. Ce service, selon le directeur de l'hôpital, se distingue par de graves lacunes que la Télévision nationale s'est fait l'écho il y a quelques jours. L'ENTV avait alors dénoncé, dans un reportage qui a échappé aux rets de la censure, le laisser-aller des responsables et des employés. Le reportage montre plusieurs femmes partageant le même lit, ou encore trois nouveau-nés agglutinés dans le même lit au service de néonatalogie au sein duquel seules quatre infirmières s'occupent de plus de 80 bébés ! Au niveau des salles d'accouchement, les lits qui servent à l'accouchement sont remplis de vers et de divers débris. Des taches de sang séchées et des nids de punaises donnent à la salle d'accouchement l'image



d'un véritable mouiro. Suite à ces images qui ont fait réagir tout le pays, Abdelmalek Bouadià fait savoir, in situ, que les résultats des enquêtes diligentes par les services de sécurité à propos de la gestion et du fonctionnement de cette structure hospitalière seront connues «dans les prochaines 48 heures» et qu'elles seraient aussitôt suivies de «décisions». Le ministre de la Santé devait s'enquérir du fonctionnement des différents services du CHU

suite à des activités «inadmissibles» dans cet hôpital. Le directeur général du Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Constantine, Kamel Benissad, a rappelé la gravité de la situation. Une plainte a été déposée par le CHU auprès de la brigade économique de la sûreté de Constantine pour établir les raisons qui empêchent trois chirurgiens compétents d'exercer et d'opérer. Une plainte a été également déposée pour «dégradation délibérée, à coups

de marteau ou de pierre, d'échographies dont le prix unitaire est estimé à 1,2 million de dinars en hors taxes». Le même responsable a également indiqué qu'un matériel médical de prothèses orthopédiques d'une valeur de 3 millions de dinars était périmé et n'a bénéficié à aucun malade depuis son acquisition, une affaire qui fera également l'objet, selon lui, d'une investigation par la police. Le ministre a déclaré, à cet effet, que «des investigations sont en cours, et les résul-

tats vont être révélés dans 48 heures». «D'autres services vont faire l'objet d'enquêtes par la police et autres services de sécurité. Suite aux résultats que vont nos remettre ces derniers, des décisions vont être prises», a ajouté Abdelmalek Bouadià. Le ministre a procédé ensuite à la visite de l'hôpital Didouche Mourad et poursuivi, tout au long de la journée, sa visite de travail en inspectant plusieurs autres structures de santé de la wilaya de Constantine T. K.

Conférence nationale de l'Education

Sellal pour une évaluation par des «indices de rentabilité»

L'évaluation du système par des indices de rentabilité, l'orientation scientifique et technologique, la régularisation de l'école privée, une formation de qualité et la dépolitisation de l'école... sont les recommandations du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, pour contribuer à la construction d'une école algérienne de qualité.

Invité à participer aux travaux de la conférence sur l'évaluation de la réforme du système éducatif, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a appelé à une évaluation d'étape objective et de prospective du système éducatif national, avec comme objectif l'amélioration de l'école algérienne. «L'objectif de cette conférence n'est pas d'aboutir à une nouvelle réforme, mais de procéder à une évaluation d'étape objective du système éducatif et de prospective dans la mesure où le processus des réformes déjà entamé se poursuit», a indiqué Sellal à la Conférence nationale d'évaluation de la réforme de l'école. Pour le Premier ministre, l'école algérienne a enregistré plusieurs acquis «remarquables» qu'il faut préserver et fructifier avec près de 9 millions d'élèves,

450 000 enseignants et 26 000 établissements scolaires dans les trois paliers.

Revenant sur les différends qui ont marqué l'année scolaire entre le ministère de tutelle et le partenaire social, Sellal a exhorté les enseignants à «consacrer la stabilité sociale qui reste le fondement de la stabilité nationale», précisant que «l'enseignant a le droit d'avoir des activités politiques mais loin de l'établissement scolaire».

L'Etat poursuivra ses efforts malgré le recul des recettes financières

Malgré le recul des capacités financières induites par la chute des prix du pétrole, le Premier ministre a tenu à rassurer que l'Etat poursuivra ses efforts en vue de doter l'école algérienne de tous les moyens. Le meilleur investissement, selon lui, consiste en les ressources humaines à même d'arrimer le pays vers le savoir et une économie forte dans un contexte international concurrentiel où le capital humain est essentiel pour un développement durable et intégré. A en croire

le Premier ministre, le secteur de l'Education nationale est le «le premier poste de dépenses dans le budget de l'Etat, avec plus de 12%».

Plus de 45 milliards de dollars ont été consacrés par l'Etat à ce secteur pour la période 2010-2014. Enchaînant sur l'enseignement des sciences et de la technologie, Sellal a souligné qu'il était «vital de favoriser l'enseignement et l'acquisition de connaissances et de compétences dans ce créneau des sciences et technologies».

Dans ce sens, le Premier ministre a mis en exergue la nécessité de généraliser les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) à l'ensemble des établissements scolaires au niveau national, mettant ainsi l'accent sur la mise en place de manière progressive d'établissements intelligents dotés de tous les équipements modernes.

Nécessité de réguler l'école privée

Evoquant l'enseignement dans les établissements relevant du secteur privé,

Abdelmalek Sellal a indiqué que ces derniers doivent respecter trois principes, à savoir le partenariat, la responsabilité et la confiance. «Nous ne sommes pas contre l'école privée, laquelle doit être un partenaire de l'école publique», a affirmé Sellal, s'opposant cependant à toute forme de «dérèglement et de décadence».

Selon lui, l'enseignement privé s'est développé ces dernières années et il nous appartient de mieux l'encadrer et de l'intégrer au système national d'éducation dans une vision de responsabilité, de partenariat et de confiance.

Le Premier ministre a en outre proposé de réviser la période et la durée des examens, citant l'exemple de l'examen du baccalauréat qui s'étale sur une «longue période de cinq jours».

Par ailleurs et au sujet de l'amélioration du service public et de l'allègement des dossiers de l'état civil, M. Sellal a annoncé qu'à partir de l'année 2016 les titulaires d'un passeport biométrique bénéficieront automatiquement d'une carte nationale biométrique sans fournir le moindre dossier administratif.

Louiza A.R.

Après sa guéguerre avec le MSP

Djaballah veut «mettre de l'ordre» dans la CNLTD

■ La guéguerre entre le Mouvement de la société pour la paix et le Front pour la justice et le développement (FJD), parti de Abdallah Djaballah, n'a pas poussé ce dernier à quitter la Coordination nationale pour les libertés et la transition. Les deux partis sont tenus de continuer à travailler ensemble au sein de cette instance malgré les divergences.

Par Nacera Chennafi

Le parti de Abdallah Djaballah, première formation politique au sein de la CNLTD et de l'Instance de suivi et de coordination de l'opposition, a critiqué les sorties du Mouvement de la société pour la paix, en particulier sa rencontre avec Ahmed Ouyahia en sa qualité de directeur de cabinet de la Présidence de la République. Dans la foulée, certains militants s'attendaient à une explosion de la CNLTD et un probable départ du parti d'El Adala. Cependant, la décision vient de tomber contre toute attente, car le parti de Djaballah a décidé de ne pas quitter la CNLTD, ce qui veut dire continuer à collaborer avec le parti de Abderrezak Mokri, un homme qui s'est fait beaucoup d'ennemis suite à sa rencontre avec Ouyahia.

Dans ce contexte, le Front pour la justice et le développement a réuni vendredi son bureau national, présidé par Abdallah Djaballah. Selon Lakhdar Benkhelaf, un proche de Djaballah et président du groupe parlementaire du FJD à l'APN, le parti préfère rester au sein de la CNLTD. Mais cela ne veut pas dire que le parti compte faire la paix avec le MSP, car pour la formation politique de Djaballah il est temps d'aller vers «une charte d'éthique pour régler les relations de la CNLTD avec le pouvoir».

Il est à noter qu'au sein de ce regroupement politique initié par



le MSP, En Nahdha, El Adala, DjiI Djaïd, le RCD et l'ancien Chef du gouvernement Ahmed Benbitour, il y a un consensus sur l'appel à une période de transition démocratique en Algérie. Cependant, rien n'empêche un membre de cette instance de réagir en solo sans que cela n'engage les autres partenaires. Mais aller vers un règlement intérieur et régler la relation de la CNLTD avec le pouvoir pourrait être une proposition non acceptable pour certains membres qui préfèrent garder leur indépendance. D'autre part,

si Djaballah a décidé de rester à la CNLTD c'est aussi parce que l'homme qui a déjà souffert des coups d'Etat au sein de ses précédentes formations politiques, à savoir El Islah et Ennahdha, ne veut pas s'isoler et trouve sa force dans son regroupement avec d'autres partis.

Dans son discours prononcé ce vendredi à l'ouverture de la session ordinaire du conseil consultatif du MSP, Abderrezak Mokri est revenu sur les attaques lancées contre sa personne et son parti après sa rencontre avec Ouyahia. «Celui qui nous a

accusés d'avoir lancé des concertations avec les responsables de l'Etat algérien pour faire de la surenchère dont l'objectif serait de revenir au gouvernement, est un agresseur injuste. Nous sommes beaucoup plus grands que cela !», a-t-il tenu à préciser.

Pour Mokri, l'histoire du parti, son crédit, sa réputation, sa peur de Dieu et ses militants ne lui permet pas de faire de la surenchère, pas cela.

Devant les cadres du parti, il a rappelé que les statuts du parti adoptés lors de son cinquième congrès interdisent au président, au bureau exécutif et à toutes ses instances de participer au gouvernement avant l'organisation d'élections libres et transparentes. Une manière pour Mokri de barrer la route à son rival, Bouguerra Soltani, qui voulait proposé au conseil consultatif de revenir sur ses décisions, notamment la participation au gouvernement.

«Nous avons annoncé ces concertations devant tout le monde. Nous avons rencontré plusieurs personnalités. Nous allons protéger l'unité de l'opposition et nous resterons jaloux sur l'indépendance de nos institutions partisanes et notre souveraineté», a-t-il affirmé. Ainsi, le MSP assume son choix de rapprochement avec le pouvoir à sa manière même si cela n'est pas apprécié par ses partenaires dans l'opposition.

N. C.

Un nouveau wali pour Béjaïa

Pourra-t-il rassembler pour faire avancer les choses ?

Un nouveau wali, en l'occurrence, celui de Mascara Ouled Salah Zitouni, arrive à Béjaïa dans une wilaya laissée en pleine tourmente par son prédécesseur Hamou Ahmed Touhami qui était arrivé en octobre 2010 pour lancer et relancer plusieurs projets en souffrance. Autrement dit, relancer le développement local qui était en panne depuis la crise des Arch. Mais, ses rapports tumultueux avec les élus locaux, notamment ceux du FFS qui contrôlaient l'APW ont plombé la wilaya depuis de longs mois. Le nouveau wali hérite d'un cadeau empoisonné: la crise qui secoue l'APW avec son lot de clivages politiques et manœuvres partisanes. Alors que le FFS et le RND ne veulent pas lâcher prise, le RCD et le FLN tentent de leurs côtés de récupérer cette Assemblée. Le blocage qui dure depuis plusieurs mois rejaille sur la vie socio-économique et politique de la région au point où les choses semblent totalement à l'arrêt.

Le nouveau wali pourra-t-il concilier les positions antagonistes des uns et des autres pour faire avancer les choses, car sans les élus locaux forts et représentatifs de la région et pouvant jouer le rôle de médiateurs avec la population, il est difficile de

gérer une wilaya qui a bien ses spécificités sociales sans se mettre à dos les gens. Et c'est ce point précis que le désormais ex-wali n'a pas pris en considération. Le nouveau wali doit être rassembleur pour espérer travailler dans la sérénité. Le départ de M. Touhami n'a provoqué aucun regret chez les élus et chez les gens aussi. Il a, au contraire, réjoui plus d'un. Il est considéré comme un signe d'apaisement envers les élus, surtout ceux du FFS qui ne le portaient pas dans leurs cœurs. Lui par contre, s'est toujours défendu des accusations de ces derniers. Il a toujours défendu son bilan. D'ailleurs, il n'hésitait pas à s'informer de tout et à se déplacer aux quatre coins de la wilaya pour inspecter les projets qu'il a lancés. Manière, à lui, de répondre à ceux qui l'accusent de bloquer la wilaya, ceci quand il ne répondait pas directement à ses pourfendeurs. Sa dernière visite était programmée jeudi à Sidi-Aich. Il l'a annulé quelques heures seulement après son annonce. Soit, au moment où il a su qu'il était muté à une autre wilaya. L'on se rappelle de plusieurs épisodes où ce dernier est critiqué publiquement ou lors des sessions APW par les élus et le P/APW. Le FFS est allé jusqu'à réclamer son départ lors d'un ras-

semblement devant la wilaya. Avant eux, le maire de Tinebder a mobilisé la population de Sidi-Aich pour réclamer aussi son départ. Ce dernier ne rate aucune occasion pour tirer à boulets rouges sur lui. Il a même été poursuivi en justice pour certaines de ses accusations. Lui-même a porté plainte contre le wali aussi. L'on se rappelle aussi de l'épisode de l'ex-maire de Barbacha, Mohand Sadek Akrouf (élu issu du PST) et ses partisans qui ont campé devant la wilaya pour exiger le maintien de ce dernier à la tête de cette APC. L'on se rappelle de l'adoption du BP 2015 par le wali, faute de consensus entre les différents élus de l'APW qui s'entredéchiraient. Il y a eu aussi le recours introduit en justice par le FFS qui a contesté la décision du wali. Aussi, le recours introduit par le RCD pour faire annuler la décision de désignation du secrétaire général de l'APC pour gérer les affaires de la commune de Barbacha pour contourner le blocage. Enfin, il faut reconnaître que la wilaya de Béjaïa est difficile à gérer mais pas impossible. La meilleure façon de réussir et de ne pas attirer les foudres des populations mais aussi de travailler avec tout le monde avec des rapports apaisés.

Hocine Cherfa

LA QUESTION DU JOUR

Sommes-nous à un moment de rupture ?

Suite de la page une

La libéralisation de l'économie algérienne, par-delà le jugement qu'on peut porter sur elle, s'est faite parallèlement au changement de paradigme qui alors s'opérait en Occident, et à partir de là dans le reste du monde. Si l'économie était une science et non pas une idéologie, elle ne réserverait pas le même éclairage, la même approche à des situations si distinctes à tous égards. Et par suite, elle n'appliquerait pas les mêmes solutions à des objets et problèmes n'ayant à peu près rien de commun. Si on prend la crise économique de 2008 comme l'aboutissement et le terme logique de l'époque ayant suivi ce qu'on a appelé les Trente Glorieuses, alors on peut en faire le bilan, et constater qu'elle s'est ramenée en fait à une redistribution de la richesse produite qui s'avère très nettement en faveur des couches les plus riches de la société. Le changement survenu dans la théorie économique, en vertu duquel le monétarisme a supplanté marxisme et keynésianisme, s'est accompagné d'un bouleversement des rapports entre possédants et salariés. La logique historique aurait voulu qu'un tel changement ne se produise que dans deux cas : par suite d'une révolution libérale réussie, ou en conséquence de l'échec de luttes des classes populaires en vue de s'assurer une part plus grande de la richesse produite. Rien de tel ne s'est passé en l'occurrence. C'est probablement la principale raison à l'origine du succès de la pensée unique. Elle s'est d'autant plus aisément imposée dans les esprits que son programme s'est réalisé en quelque sorte spontanément, sans violences particulières, du moins en Occident. Un peu à l'image de la chute du Mur de Berlin, qui d'une certaine façon est tombé tout seul, au terme d'un processus commencé bien avant. D'ailleurs cet événement a fait l'effet d'une apothéose. En même temps que le libéralisme triomphait, le camp de l'est s'effritait, les deux réalités se conjuguant dans ce moment symbolique qu'est le démantèlement du Mur, lui-même prélude à la réunification de l'Allemagne et à la naissance de l'euro. Mais que les inégalités dans les grandes économies aient atteint une limite, et que le balancier soit prêt à repartir dans l'autre sens, et peut-être plus tôt que prévu, on en a un signe assez parlant dans le fait que ce thème est en train de dominer la campagne présidentielle américaine, qui déjà bat son plein. Bernie Sanders, le principal rival de Hillary Clinton dans le camp démocrate, en fait son cheval de bataille, ce qui le fait progresser dans les sondages et fait accroître son audience.

M. H.

Le bilan des victimes s'alourdit dramatiquement

Les crimes de la route continuent d'endeuiller

■ Il est temps de ne plus parler d'accidents de la route mais plutôt de crimes des automobilistes. Des crimes qui prennent une ampleur des plus dramatiques et dont les bilans dépassent ceux des guerres.



Par Yasmine Ayadi

La situation s'aggrave en Algérie et aucune mesure prise ne semble vaincre ce terrorisme routier. Comment lutter contre ces crimes et comment punir les automobilistes qui ôtent des vies humaines et qui creusent une moyenne de plus de 4 000 morts par an. N'est-il pas temps de

Université d'été du Cnapeste Plus de 300 participants à la rencontre

LE CNAPESTE de la wilaya de Béjaïa compte organiser son université d'été dès aujourd'hui au niveau du lycée Chaâbane Amar de la commune d'Aokas à l'est de la wilaya. Plus de 200 délégués représentants les établissements des trois paliers de l'éducation de la wilaya de Béjaïa devaient prendre part à ce rendez-vous syndical, a indiqué Slimane Zenati coordinateur du Cnapeste de la wilaya. Plus de 100 invités viendront assister à cette université d'été qui est un espace de réflexion et d'expression où plusieurs questions liées au monde du travail y seront abordées. Parmi les participants, des membres fondateurs du Cnapeste en retraite, des coordinateurs de wilaya du syndicat, le P/APW de Béjaïa, des élus locaux et deux maires, des membres de la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme. Au menu de cette rencontre de wilaya qui va s'étaler du 26 au 29 du mois courant, plusieurs ateliers, à savoir la structuration organique, l'information et la gestion de la communication, les conflits sociaux et les techniques de négociations et enfin le rôle de l'école dans le société. H.C.

passer à des punitions à la hauteur du drame et des pertes humaines qu'engendre l'hécatombe routière ? Des mesures draconiennes vis-à-vis de ces dépassements et le non-respect de l'autre auront, peut-être, l'effet de faire reculer le score que l'Algérie détient en la matière à l'échelle mondiale.

Sans une prise de conscience de ce que les accidents routiers entraînent de deuils, de tristesse, de blessés, de handicapés, de personnes vivant avec le choc d'avoir assisté à un accident, la situation demeurera comme tel et pourra même entraîner l'Algérie à décrocher le déshonorable titre de premier pays où la route tue le plus. En attendant des mesures efficaces et une vraie solution pour ce

fléau, les routes algériennes continuent de creuser plus d'une dizaine de tombes chaque jour que Dieu fait. Jeudi dernier ce terrorisme de la route a mis fin à une famille entière à Oran. Cette mort collective a été déplorée lors d'un accident spectaculaire survenu en fin d'après-midi à hauteur du nouveau stade olympique, à Sidi El Bachir. D'après les informations rapportées par la presse «un télescopage de trois véhicules, deux camions et une Renault Kangoo, s'est soldé par le décès de six personnes dont cinq appartenant à une même famille qui se trouvait à bord de ce véhicule. Il s'agit du père, 37 ans, son épouse 35 ans, leurs trois enfants âgés de 15, 7 et 3 ans». Les deux camions se sont télescopés avant de réduire

carrément en ferraille le véhicule utilitaire transportant la famille. Des crimes semblables, avec des bilans variés, font partie du quotidien des Algériens.

Même dans les villes les plus calmes et/ou les probabilités d'accidents ont l'apparence d'être faibles, les accidents s'y produisent aussi régulièrement, comme c'est le cas des villes du grand désert.

On souligne, par ailleurs, la tendance haussière dans certaines régions tandis que certaines villes restent les «championnes» des crimes routiers, à l'exemple de la wilaya de Sétif. Selon les données des services de la wilaya d'El Tarf, le nombre d'accidents mortels s'est accru durant le 1^{er} semestre 2015 dans cette wilaya où 8 personnes ont

perdu la vie dans 52 accidents de la circulation contre deux décès à la même période de 2014.

Selon un officier de police, l'excès de vitesse et les dépassements dangereux restent les principales causes des drames survenant sur les routes de la wilaya d'El Tarf. D'autres causes ne sont pas à négliger comme la corruption dans l'attribution des permis de conduire et le non-respect des automobilistes pour autrui.

C'est une question d'éducation à revoir et des mentalités pour lesquelles la vie ne semble représenter rien de sacré, bien au contraire, malheureusement, ces conducteurs ne semblent courir que pour tuer ou mourir.

Y. A.

Le Haut-commissaire à l'amazighité :

«La toponymie, marque indélébile de l'histoire d'une nation»

La toponymie algérienne revêt beaucoup d'importance dans la mesure où elle constitue une marque indélébile de l'histoire d'une nation dont elle est représentative du patrimoine immatériel et de la souveraineté, a souligné samedi à Jijel le secrétaire général du Haut-commissariat à l'amazighité, Si El Hachemi Assad. Intervenant à l'ouverture d'un colloque organisé sous le thème générique de «La toponymie algérienne : du local au national», M. Assad a souligné que l'arrivée de nouvelles langues imposées par les puissances colonisatrices, l'alternance des régimes politiques et les mouvements de protection des langues minoritaires, étaient «à l'origine de refondations ou de remaniements toponymiques et sont pourvoyeurs de toponymes nouveaux». La volonté politique et l'intérêt du gouvernement pour la promotion de la langue amazighe ont également été mis en avant par le secrétaire général du HCA qui a fait part, dans ce contexte, d'une «évolution positive» du dossier de tamazight qui jouit désormais d'une attention particulière à l'école, à l'université et dans les médias. Ce colloque de trois jours, mis sur pied par le HCA avec le concours du ministère de la Culture et de la wilaya de Jijel, inscrit dans le

cadre du programme général d'action du Haut commissariat à l'amazighité, se propose de lever le voile sur la toponymie algérienne avec la participation d'une trentaine de chercheurs, de linguistes, d'universitaires et de spécialistes de la question, a-t-il précisé. Un représentant du Premier ministre, Mohamed Ghoul, avait auparavant souligné que ce thème est «lié à notre culture et à notre identité de par sa relation avec l'espace dans lequel nous vivons». Le Premier ministre «salue cette initiative et celles et ceux qui apportent leur contribution à travers leurs recherches dans ce domaine», a souligné le représentant de Abdelmalek Sellal en présence des autorités locales, d'un représentant du ministre de la Culture et d'un responsable de l'Institut géographique national (IGN). La séance de la matinée de samedi a été marquée par quatre communications animées par des universitaires versés dans les questions de toponymie dont celle de Fodil Cheriguen, professeur à l'université Paris-Nord (France). Cet universitaire a indiqué que parmi toutes les langues qui ont jalonné l'histoire de l'Afrique du Nord, seules trois ont particulièrement fait souche et marqué profondément la toponymie algérienne : le

français, le berbère et l'arabe dialectal sous leurs aspects plus ou moins différenciés (kabyle, chaoui, chenoui, targui, mozabite à...). Dans un point de presse tenu en marge des travaux de ce colloque, Si El Hachemi Assad a évoqué la stratégie de cette institution nationale consistant à «traduire la dimension nationale de tamazight dans le but d'instaurer un principe cardinal, celui de l'Amazighité de tous les Algériens sans exclusion». La langue amazighe dans les écoles, les universités et les médias a été également largement évoquée par ce responsable qui s'est félicité de la «bonne coordination» et de la «disponibilité» des partenaires qui ont permis de franchir les écueils rencontrés dans la promotion de ce patrimoine national. Les recommandations qui ponctueront le colloque de Jijel, articulé autour de 7 axes parmi lesquels «Situation toponymique en Algérie d'hier à aujourd'hui», «Implications de la politique toponymique face à la revendication identitaire amazighe» et «Transcription des toponymes algériens devraient aider à une avancée et une meilleure prise en charge du riche patrimoine toponymique national», a conclu M. Assad. Dalil O.

Selon l'Office national des statistiques

Hausse du rythme d'inflation

■ Le rythme d'inflation annuel a continué à augmenter pour atteindre 5% en juin 2015 contre 4,8% et 4,5% en mai et avril derniers, respectivement, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS). En juin 2014, le rythme d'inflation annuel avait été de 1,5%, rappelle-t-on.

Par Salem K.

Quant à l'indice des prix à la consommation, qui sert à calculer l'évolution du rythme annuel de l'inflation, il a connu une croissance de 4,52% en juin 2015 par rapport à juin 2014, précise l'Office. Par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont augmenté de 4,41% (près de 4% pour les produits agricoles frais et 4,85% pour les produits alimentaires industriels) en glissement annuel (juin 2015-juin 2014). Pour les prix des biens manufacturés, ils ont connu une croissance de 4,68%, tandis que ceux des services ont enregistré une hausse de près de 4,5%, précisent les chiffres de l'ONS. A l'exception de la baisse des prix des oeufs (-12,64%), tous les autres produits alimentaires frais ont connu une augmentation en juin dernier comparativement au même mois de 2014. Les hausses ont été enregistrées, essentiellement, pour la pomme de terre (6,9%), légumes frais (6,6%), poissons frais (6,2%), les fruits frais (4,9%), viande de poulet (4,4%), viande de bœuf (4,3%) et viande de mouton (2,8%). D'autres produits alimentaires ont également connu des hausses dont les boissons non alcoolisées (13%), poissons en conserve (9,9%), fruits secs (7,04%), pain et céréales (5,23%), lait, fromage et dérivés (3,6%), café, thé et infusion



(2,8%), sucre (1,3%), huiles et graisses (0,17%).

Tendance des prix au 1^{er} semestre 2015

Durant le premier semestre 2015, l'indice des prix à la consommation a enregistré une hausse de 5,3% par rapport à la même période de 2014. Ainsi, les biens alimentaires ont augmenté de 6,6%, les produits agricoles frais de 9,2% et les produits alimentaires industriels de 4,03%. Les prix des biens manufacturés

ont grimpé de près de 4,3% et les services de 3,95%. Cette augmentation a touché l'ensemble des produits du groupe «alimentation et boissons frais» à l'exception des oeufs qui ont reculé de près de 6,6%. Durant la première moitié de l'année 2015, les hausses les plus prononcées ont concerné la pomme de terre (58,73%), légumes frais (15,36%), poissons frais (14,05%), viande de poulet (7,76%), viande de bœuf (3,3%) et viande de mouton (2,4%). D'autres produits alimentaires ont aussi connu une variation haussière

re tels que les poissons en conserve (7,7%), les boissons (6,7%), pain et céréales (3,6%), lait et fromage (3,3%) et sucre (1,5%).

prix des produits manufacturés ont affiché une hausse de près de 0,4% alors que les services ont connu une relative stagnation.



Juin 2015 : Hausse des prix à la consommation

En juin dernier, l'indice des prix à la consommation a connu une croissance mensuelle de 0,5% par rapport à mai 2015. Pour les biens alimentaires, cet indice des prix a enregistré une hausse de 0,7% sur la même période de comparaison, qui a été induite principalement par une variation haussière des prix des produits agricoles frais (+1,1%) et des produits alimentaires industriels (+0,3%). Les

En dehors de la volaille (+6%) et des fruits frais (+26%), le reste des produits a connu des baisses dont les plus importantes ont touché les poissons frais (-7,9%), la pomme de terre (-7,5%), les oeufs (-8%) et les légumes frais (-4,7%). La loi de finances complémentai-

re 2015, adoptée mercredi dernier par le Conseil des ministres, prévoit un taux d'inflation de 4% (contre 3% dans la loi de finances 2015 initiale), rappelle-t-on. En 2014, le taux d'inflation en Algérie s'était établi à 2,9% contre 3,3% l'année d'avant.

S. K./APS

Changes

L'euro termine la semaine en baisse face au dollar

L'euro a clôturé la semaine en baisse face au dollar vendredi, dans l'attente de l'issue des discussions entre la Grèce et ses créanciers sur le nouveau plan d'aide au pays, le marché optant en outre pour la prudence après des données chinoises décevantes. La monnaie unique européenne valait 1,0968 dollar vendredi, contre 1,0985 dollar jeudi soir. Elle reculait également face à la monnaie nippone,

à 135,72 yens contre 136,10 yens jeudi, tandis que le dollar restait presque stable face à la devise japonaise, à 123,74 yens contre 123,90 yens. Des inquiétudes sur la croissance chinoise, moteur de la reprise économique mondiale, poussent les cambistes à privilégier les devises qu'ils jugent les plus sûres, au premier rang desquelles le billet vert mais aussi le yen, commentait un analyste chez Bank of

Tokyo-Mitsubishi. Le dollar était par ailleurs soutenu par la perspective d'un relèvement avant la fin de l'année des taux d'intérêt de la Réserve fédérale américaine (Fed), renforcée jeudi par la chute bien plus importante que prévu des inscriptions hebdomadaires au chômage qui sont tombées à leur plus bas niveau en près de 42 ans. Une hausse des taux américains rendrait le dollar plus rémunérateur et donc plus

attractif pour les investisseurs qui profitent ainsi de tout accès de faiblesse du billet vert pour effectuer des achats à bon compte en vue d'un renchérissement attendu de la devise. Par ailleurs, la crise grecque continuait de peser sur la devise européenne, alors que le pays se prépare à de difficiles discussions sur le nouveau plan d'aide dont les modalités doivent encore être négociées.

R. E.

Remaniement ministériel

Les nouveaux ministres prennent leurs fonctions

Les nouveaux ministres des départements ont reçu officiellement hier leurs nouvelles fonctions ministérielles. Bakhti Belaïb, a été nommé à la tête du ministère du Commerce et Sid Ahmed Ferroukhi a pris ses nouvelles fonctions au département de l'Agriculture et du Développement rural et de la Pêche en remplacement de Abdelkader Kadi. Belaïb s'est engagé à poursuivre la politique des réformes engagées par son prédécesseur pour renforcer l'organisation de ce secteur stratégique. Dans une déclaration à la presse, le ministre a indiqué que selon son évaluation personnelle des dispositifs mis en place jusque-là par le ministère du Commerce notamment pour le volet du commerce extérieur, «les mesures déjà prises sont importantes et doivent être appuyées par d'autres». Il a précisé, cependant, que «nous

pourrons changer de vision en fonction de l'évolution des données de la conjoncture».

«C'est un travail important. Nous devons parler à toutes les opérations commerciales illégales qui permettent l'entrée de ces produits sur le marché national», a-t-il insisté. Belaïb a considéré que l'acte commercial en Algérie doit devenir «un acte au service de la promotion de la production nationale», notamment dans une conjoncture de baisse des recettes en devises suite à la chute des cours du pétrole. Ayant déjà occupé le poste de ministre du Commerce entre 1996 et 1999, Belaïb avait conduit, en 1998, la délégation algérienne pour la première réunion du groupe de travail pour l'accession de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Concernant le nouveau ministre de l'Agriculture et du Développement rural et de

la Pêche, lors de la cérémonie de passation des pouvoirs, Ferroukhi a affirmé que la coordination qui existe entre les secteurs de l'agriculture et du développement rural et la pêche, permettrait une participation effective au développement de l'économie nationale. Ferroukhi a appelé les agriculteurs, les éleveurs, les pêcheurs, les services des forêts et les opérateurs à se mobiliser pour concrétiser les objectifs tracés dans le secteur et dynamiser le plan d'action du gouvernement adopté par le Parlement. Ferroukhi qui était auparavant secrétaire général au ministère de l'Agriculture et du Développement rural avant d'occuper le poste de ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, a estimé que «la volonté et le bon encadrement permettront de réaliser les objectifs tracés par le gouvernement».

Mohamed Mabkhout

Constantine Naissance d'une coordination nationale de croissance industrielle

UNE COORDINATION nationale de développement et de croissance industriels a été créée, samedi à Constantine, à l'initiative d'une douzaine de cadres issus des secteurs public et privé exerçant dans ce domaine d'activité à travers différentes wilayas du pays. Le président du comité préparatoire de l'assemblée générale constitutive de cette coordination, Amar Redjati, a souligné, à l'ouverture des travaux, «l'importance de cette association qui se veut une force de propositions à même de contribuer à la promotion et à la croissance industrielles dans le pays». Abdelali Larguet, commissaire aux comptes, élu président de cette coordination nationale, a précisé que cette organisation à «caractère consultatif» a pour mission de «renforcer les échanges entre les institutions et les entreprises industrielles, contribuer à fructifier des applications technologiques pour la mise à niveau des compétences et des ressources locales, et d'encourager les contacts entre industriels et acteurs de la recherche scientifique».

Racim K.

Tizi-Ouzou

Journée de sensibilisation sur l'irrigation

■ Une journée de démonstration et de sensibilisation sur l'irrigation au profit des agriculteurs de la wilaya a été organisée ce week-end par la direction des services agricoles de Tizi-Ouzou.

Par Slim O.

Cette journée de démonstration, organisée en partenariat avec la chambre locale d'agriculture, s'est déroulée au niveau de la ferme-pilote de Draa Ben Khedda, 10 km à l'ouest de Tizi-Ouzou, en présence d'un représentant d'une entreprise qui fournit du matériel d'irrigation, dont des aspersionneurs, des enrouleurs et des pivots.

Ce représentant a procédé sur place à la mise en fonction d'un enrouleur moyen qui permet d'assurer l'arrosage d'un champ d'une superficie de quatre hectares et dont la portée du canon peut atteindre jusqu'à 55 m. Il a également répondu aux questions des agriculteurs relatives à l'utilisation de cet appareil sur des terrains accidentés et sur son coût, en expliquant que l'enrouleur peut

être placé dans des champs présentant jusqu'à 7% de pente.

Quant à son coût il est de 1,22 million de dinars dont 430 000 DA sont subventionnés par l'Etat à travers le Fonds national de développement agricole (FNDA).

L'agriculteur désireux d'acheter ce matériel doit disposer d'un tracteur s'il souhaite acquérir un enrouleur destiné à des champs de 4 ha ou plus, ce qui n'est pas nécessairement le cas pour les appareils destinés à irriguer des parcelles d'un ha.

Les avis des agriculteurs de différentes localités de la wilaya qui ont bénéficié d'explications sur le mode d'emploi de ce système d'irrigation étaient plutôt mitigés. Certains le trouvant efficace et utile, tandis que d'autres le déclarant plutôt «*intéressant*» en raison de son prix jugé «*trop élevé*».



Le chef de service Organisation de la production et de l'appui technique (OPAT) à la direction locale de services agricoles (DSA), Chebbah Sid

Ahmed, a expliqué que le but attendu de cette journée consacrée à l'irrigation est d'appeler les agriculteurs à irriguer leurs champs, afin de faire face à

d'éventuels épisodes de canicule comme ceux enregistrés cette saison. «*Cette année nous avons eu une saison plutôt sèche donc et au vu des changements climatiques nous demandons aux agriculteurs, notamment les céréaliculteurs qui n'ont pas l'habitude d'irriguer leurs champs de le faire et de s'équiper d'ores et déjà en matériel nécessaire*», a-t-il insisté, observant que la pratique de l'irrigation permet d'augmenter le rendement de 50%.

Les agriculteurs intéressés par l'achat de ce matériel sont appelés à se rapprocher de la DSA et de présenter certaines pièces dont une facture proforma afin de bénéficier de la subvention accordée par le FNDA, a indiqué M. Chebbah.

S. O./APS

Adrar : cadre de réconciliation, d'entraide et de pardon

«Maoussem El-Ghadba» célébré dans le Tidikelt

La région de Tidikelt a célébré vendredi «Maoussem El-Ghadba» (saison d'exil), une manifestation solennisée annuellement dans cette localité située à l'est de la wilaya d'Adrar pour exalter les traditions locales fidèlement observées par la population. La manifestation «Maoussem El-Ghadba» œuvre pour renouer avec les us et coutumes de cette région du Grand Sud du pays en raffermissant les liens familiaux et sociaux, dénouant les conflits et en consacrant les valeurs de l'entraide, la réconciliation, le dialogue et le pardon.

Les citoyens des régions de Tit et Ksar Mansour organisent des visites, au mois de septembre à Ksar Tit, et en juin à Ksar Mansour, pour des périodes de cinq jours chacune.

Selon des sources historiques, «*la saison d'exil ou de discord*» qui remonte à plusieurs siècles, tient son qualificatif à une action insurrectionnelle d'ouvriers locaux contre les rudes conditions de travail dans les palmeries de l'ancienne zone de Tit, dans le Tidikelt, imposées alors par les riches propriétaires de la région.

D'après Mohamed Meftahi, membre de l'association «*Fraternité pour l'échange culturel*» de la wilaya d'Adrar, «*ces ouvriers ont, après de vaines doléances formulées à leurs patrons, décidé d'un exil collectif des palmeries et jardins de Tit, pour rejoindre, dans une marche âpre et longue en quête d'un saint à qui se vouer, les ksour de la région voisine d'Akebli et soulever leurs soucis aux notables et chef de tribus de Ksar Mansour, qui leur ont réservé un accueil chaleureux, cinq jours durant*».

Les notables de Ksar Mansour, prêts à prendre en charge les plaintes de leurs protégés, ont pris les dispositions et moyens nécessaires pour trouver un compromis à cette situation, en se déplaçant, en compa-

gnie des «*insurgés*» vers la région de Tit et y rencontrer ses notables.

Ces derniers s'étaient positionnés à l'entrée de la ville pour accueillir leurs visiteurs, et ce, en signe d'expression de leurs remords et de leur souhait du retour de leurs ouvriers, mais aussi le retour à la vie normale. Les négociations ont été entamées et la concertation s'est établie sur une solution qui satisfasse les deux parties.

Cette rencontre historique a amené les deux parties pour sceller cette réconciliation, à lire la Fatiha du saint Coran et a incité les propriétaires terriens et les ouvriers à donner et à obtenir mutuellement le pardon pour poursuivre leur vie dans la sérénité, a expliqué M. Meftahi.

Imbus de hautes valeurs humaines, de reconnaissance et d'hospitalité, les notables de Tit ont décidé, pour cette circonstance de fraternité et de solidarité, d'échanger les visites et d'accueillir, à leur tour, et pour une période similaire de cinq jours, leurs voisins du Ksar Mansour, dans la perspective, par ce geste, de faire prévaloir la dimension humaine et les valeurs de sagesse, d'entraide et de fraternité à répandre et à ériger en repères à même de guider les générations.

Les citoyens des régions de Tit et Ksar Mansour ont œuvré à la célébration de «*Maoussem El-Ghadba*», par l'organisation, durant le mois de septembre, d'une visite au Ksar de Tit, et une autre en juin à Ksar Mansour, pour des périodes de cinq jours chacune.

Ces traditions, encore préservées dans le Tidikelt, largement à imprégner des valeurs de l'amour, la paix, la réconciliation et l'entraide traduisent l'attachement de l'homme à la liberté, à la vie décente et à la consécration de la voie du dialogue dans le dénouement des conflits sociaux, a indiqué le membre de l'association précitée d'Adrar. Pour sa part,

Cheikh Sabari Hadj Nadjem, notable de la région de Tidikelt, a estimé que cette coutume ancestrale «*sert toujours de sources d'enseignement des vertus de fraternité et de pardon pour la population locale*».

Ce sont, a-t-il dit, «*des valeurs ancrées dans la vie sociale collective, pas uniquement dans le Tidikelt, mais dans toute la région*». Meftahi Hadj Lahcen, une des éminentes personnalités de la commune d'Akebli, mettant à profit cet événement, a exhorté les jeunes de la région à s'attacher à leurs traditions et à préserver ces hautes valeurs pour les transmettre aux générations futures. Il a, à ce titre, appelé à accorder davantage de soutien à cette manifestation ancestrale, en vue de mener d'autres activités en parallèle, et lui donner aussi une dimension culturelle et touristique, vu la grande affluence de visiteurs parmi la population du Tidikelt.

Les services du parc culturel du Touat-Gourara-Tidikelt ont, par souci de valoriser cette tradition, procédé à la collecte de témoignages vivants sur les rites et la célébration de l'événement, l'élaboration de supports d'information audiovisuels et des écrits y afférents pour les mettre à la disposition des chercheurs et des anthropologues concernés par la mise en valeur et l'enrichissement du patrimoine matériel et immatériel du pays, a estimé le directeur de l'Office du parc, Mohamed Hamoudi.

L'office s'emploie à collecter et à préserver le legs ancestral matériel et immatériel sur le territoire de ce parc, par le biais des actions de soutien académiques, reposant notamment sur des recherches de terrain à même de révéler et de mettre en exergue les valeurs civilisationnelles ancestrales des populations à travers cet immense parc de 38 000 km², a-t-il ajouté.

Fahima L.

Accident de la route à Tlemcen Deux morts et une personne grièvement blessée

DEUX personnes sont mortes et une troisième a été grièvement blessée suite à un grave accident de la circulation survenu vendredi sur la route nationale 99 reliant les communes de Hennaya et Zenata, a-t-on appris vendredi auprès de la Protection civile de la wilaya de Tlemcen. Cet accident mortel est survenu vendredi en milieu de journée suite à une collision entre deux véhicules légers, a précisé la chargée de la communication de la direction de la Protection civile, ajoutant que la personne blessée a été évacuée au Centre hospitalo-universitaire de Tlemcen.

R. R.



Kerry Kennedy à propos du traitement de la population du Sahara occidental

«Le Maroc a contraint et soudoyé la communauté internationale»

■ M^{me} Kennedy a rappelé qu'un «article récent paru dans *The Guardian* a minutieusement dévoilé, à travers l'analyse des câbles diplomatiques marocains filtrés, les nombreuses manières avec lesquelles le Maroc a contraint, soudoyé et coopté la communauté internationale pour ne pas être mis en cause en raison de son traitement de la population du Sahara occidental».

Par Faten D.

Le Maroc a contraint, soudoyé et coopté la communauté internationale pour ne pas être mis en cause en raison de son traitement à la population du Sahara occidental, a signalé M^{me} Kerry Kennedy dans un article publié jeudi dans *The Guardian*.

M^{me} Kennedy a rappelé qu'un «article récent paru dans ce journal a minutieusement dévoilé, à travers l'analyse des câbles diplomatiques marocains filtrés, les nombreuses manières avec lesquelles le Maroc a contraint, soudoyé et coopté la communauté internationale pour ne pas être mis en cause en raison de son traitement à la population du Sahara occidental». L'article en question a été publié par *The Guardian* le 17 juin 2015 sous le titre de «Câbles filtrés : le Maroc a fait pression sur l'ONU pour qu'elle fasse l'aveugle au Sahara occidental dans une opération de Château de cartes».

Dans cet article, le quotidien londonien a parlé d'un rapport



Kerry Kennedy

de l'ONU qui accuse le gouvernement marocain de l'interception des communications et l'utilisation de «tactiques contraires à l'éthique pour influencer l'organisation dans la question du territoire occupé du Sahara occidental», a-t-elle ajouté. Dans le but de maintenir le statu quo, «le

Maroc a constamment fait pression sur l'ONU pour qu'elle ignore la crise du Sahara occidental», précise M^{me} Kennedy avant d'ajouter que «le Maroc a intensément manœuvré au Conseil de sécurité de l'ONU pour bloquer toute tentative d'inclure une com-

posante droits de l'homme dans la Minurso», afin d'utiliser la violence contre la population du Sahara occidental comme c'était le cas de Mohamed Lamine Haidala, un jeune assassiné par les Marocains au mois de Février dernier à El Aaiun.

Selon M^{me} Kennedy, «des histoires comme celle de Haidala

ont trop habituelles au Sahara occidental, où il y a quotidiennement des violations des droits humains en grande envergure». «En partie, la raison de cette impunité est qu'il n'y a pas de tierce partie crédible sur le terrain pour faire quoi que ce soit sur les violations des droits de l'homme qui sont perpétrées d'une façon régulière», a-t-elle ajouté.

M^{me} Kennedy a exprimé son désir de voir le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, «mettre sur la table la question des violations marocaines dans le territoire» lors de sa visite à la région prévue prochainement.

F. D./SPS

Messahel au sujet du règlement de la crise libyenne

Soutien «loyal et total» de l'Algérie aux efforts de l'ONU

L'Algérie affiche un soutien «indéfectible», «continu» et «loyal» aux efforts des Nations unies dans la recherche d'une solution «politique consensuelle» en Libye, a affirmé vendredi à Alger, le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel. «J'ai apporté au nom du gouvernement algérien le soutien indéfectible et continu de l'Algérie aux efforts des Nations unies. C'est un soutien loyal et total aux efforts de l'ONU dans la recherche d'une solution politique consensuelle en Libye qui puisse garantir la stabilité de ce pays, son unité nationale et la cohésion de son peuple», a déclaré à la presse M. Messahel, à l'issue de l'entretien qu'il a eu avec le Représentant spécial et la Mission d'assistance des Nations unies en Libye (Manul), Bernardino León. Il a expliqué que l'Algérie joint ses efforts à ceux de l'ONU et à ceux d'autres partenaires afin d'arriver à un accord consensuel. «Cet accord, a-t-il dit, est une étape dans la construction de la Libye nouvelle».

Cependant, le ministre a précisé que «la priorité des priorités dans le contexte actuel de la Libye est le gouvernement d'unité nationale», relevant l'existence d'«un consensus au niveau de tous les acteurs libyens à l'exception des groupes terroristes qui agissent, malheureusement, et trouvent les moyens de se développer en l'absence d'institutions et d'un Etat». Par ailleurs, M. Messahel n'a pas manqué de préciser que d'autres étapes les attendent, dont d'autres rendez-vous au programme de M. Leon.

«La concertation est continue et permanente, non seulement avec les Nations unies mais avec d'autres partenaires européens, américains ou arabes qui partagent avec nous ce même souci d'aller rapidement vers une solution libyenne», a-t-il déclaré.

De son côté, M. Leon a indiqué avoir évalué avec M. Messahel la situation qui prévaut en Libye, avant de souligner que ce pays a besoin d'«un gouvernement d'unité nationale qui est un partenaire sérieux, crédible et effi-

cace dans le contact avec la communauté internationale».

Ce gouvernement, a-t-il ajouté, doit travailler également sur la sécurité avec les acteurs sécuritaires, à savoir l'Armée et les milices qui sont «incontournables pour la solution finale pour la Libye».

Le chargé du dossier de la Libye à l'ONU a en outre, fait remarquer avoir évalué avec M. Messahel «comment avancer, gérer le dossier (Libye) et apporter des idées qui permettront que tous soient rassurés autour de cette solution». «Nous avons évalué aussi comment l'Algérie, particulièrement, peut renforcer ce processus», a ajouté M. Leon.

Par ailleurs, le Représentant spécial a estimé qu'il y a beaucoup d'efforts, aujourd'hui, pour que tous les acteurs libyens appuient le processus afin de pouvoir achever les négociations et arriver à un accord politique global qui inclut des annexes, des décisions sur des éléments importants ainsi que des idées mises déjà sur la table.

Said G.

Enlèvement de quatre Italiens

Début des recherches près de Tripoli

Les services de sécurité libyens mènent des recherches pour retrouver quatre Italiens employés dans une entreprise de construction, enlevés lundi en Libye, a indiqué vendredi un responsable.

«Un grand nombre de membres des services de sécurité tentent de déterminer où se trouvent les Italiens, en menant des recherches tout près de la région où ils ont

été kidnappés», à l'ouest de Tripoli, a-t-il précisé. Mais «jusqu'à présent nous n'avons pas enregistré de progrès et nous n'avons procédé à aucune arrestation», a poursuivi le responsable.

Rome avait indiqué qu'au moment de leur enlèvement, les quatre Italiens se trouvaient aux alentours du complexe de la compagnie pétrolière italienne ENI dans la région de

Mellitah, à l'ouest de Tripoli. Une unité de crise a immédiatement été activée pour suivre l'affaire et se trouve «en contact constant avec les familles et l'entreprise Bonatti» qui les emploie. Le ministère rappelle que l'ambassade d'Italie en Libye est fermée depuis le 15 février et que les Italiens ont été invités à quitter un pays en situation d'«extrême difficulté».

APS

Tunisie

L'élection du Parlement de l'enfant, «début de la 2^e République»

LE PRÉSIDENT de

l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), Mohamed Ennaceur, a déclaré, jeudi 23 juillet, que les élections du Parlement de l'enfant marquent le début de la deuxième République. Dans une allocution à l'ouverture de la première session ordinaire du Parlement de l'enfant (2015-2016), organisée au siège de la Chambre des conseillers (sous l'ancien régime), Ennaceur a indiqué que ces élections, qu'il a qualifiées de «libres et transparentes», attestent que la Tunisie avance sur la voie de la démocratie.

Il a également fait savoir que la plupart des députés du Parlement de l'enfant sont des filles (70 filles contre 50 garçons). De son côté, la ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfance, Samira Merai, a mis l'accent sur la nécessité d'accorder l'intérêt nécessaire aux enfants députés afin d'ancrer chez eux le sens de la citoyenneté et de les initier à la pratique démocratique. Il convient de signaler que les élections qui ont précédé le démarrage de la session ordinaire du Parlement de l'enfant ont abouti à la victoire de l'enfant Mohamed Ali Ben Mhenni (président de l'Assemblée), Mohamed Ali Ammemia (vice-président) et Imtiaz Akermi (deuxième vice-président). La dernière session du Parlement de l'enfant s'est déroulée en décembre 2010, rappelle-t-on.

M. O.

Yémen

Manifestation à Sanaa pour dénoncer le mutisme de la communauté internationale

■ Des milliers de Yéménites ont manifesté, ce vendredi, à Sanaa, capitale du Yémen, pour condamner " le mutisme " de la communauté internationale et ses positions politiques vis-à-vis des crimes de l'ennemi saoudien, indique l'agence de presse yéménite SABA (officielle) au moment où la bataille pour le contrôle de Aden dans le Sud du pays fait toujours rage, selon les informations en provenance du Yémen où le conflit s'embrase de nouveau.

Par Mina Zerrouk

Cette manifestation, selon SABA, qui répond à l'appel du Comité révolutionnaire vise à « mettre en évidence le mutisme de la communauté mondiale et des Nations Unies vis-à-vis des crimes de l'ennemi saoudien contre le Yémen » où la coalition arabe a multiplié les raids ciblant des civils et les infrastructures économiques et sociales. Le Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a confirmé la mort de 165 Yéménites, parmi les civils, dont 53 enfants et 23 femmes et quelques 210 autres personnes ont été blessées entre le 3 et le 15 juillet. Cette manifestation intervient au moment où les combats pour le contrôle pour la région portuaire de Aden (Sud) continue de faire rage, et la ville est loin d'être « libérée » par l'Arabie Saoudite et ses alliés qui ont déclenché une grande offensive au Yémen depuis le 14 juillet, (coïncidant avec la signature de l'Accord nucléaire iranien). Selon Mohammad-Ali al-Hotei, président du haut comité révolutionnaire yéménite, dans un entretien au journal libanais « Al-Akhbar » : « Les agresseurs saoudiens tentent via les tapages médiatiques, de changer la donne à Aden à leur profit, mais ils n'y arriveront pas et au cours



R. A. D. R.

des prochains jours, nous aurons de bonnes nouvelles de cette province», a-t-il indiqué. Selon lui, l'Arabie cherche à « détruire Le Yémen » et « C'est effectivement l'objectif de l'Arabie à travers son offensive contre le Yémen » et « l'Arabie saoudite n'entendait pas beaucoup faire revenir le président démissionnaire et en fuite Abd Rabbo Mansour Hadi ». Selon un autre dirigeant du mouvement Ansar Allah (Houthis) Mohammed al-Bakhti, «La ville d'Aden, est exposée à l'agression des étrangers», a-t-il dit, cité par la chaîne satellitaire Al-Mayadeen, ajoutant que : «Les affrontements se poursuivent, à Aden, cependant, l'armée

et Ansar Allah détiennent l'initiative». A Aden toujours, selon Al Mayadeen toujours l'armée yéménite a détruit au moyen de missiles le centre de commandement des officiers émiratis, à Aden, éliminant plusieurs officiers, agents de renseignement des Emirats et d'autres pays du Conseil de Coopération du Golfe Persique (CCG) qui opéraient, en coordination avec les généraux saoudiens, pour l'aide à apporter aux partisans de Hadi et aux terroristes d'Al-Qaïda, qui chercheraient à installer un «

émirat » dans cette région stratégique. Nous apprenons à la dernière minute qu'un nouveau raid saoudien a fait plus de 50 morts calcinés parmi les travailleurs d'une centrale électrique dans la nuit de vendredi à samedi à Mokha dans la ville portuaire de Taez, dans le Sud Ouest du Yémen. L'agence de presse (officielle) SABA rapporte que 55 citoyens ont été tués et des dizaines d'autres dont des femmes et des enfants. « L'agression de l'ennemi saoudien a visé le logement des

ouvriers et des ingénieurs d'une centrale électrique à Moka, qui logeait les familles des ingénieurs et des ouvriers et un grand nombre de familles déplacées, en conséquence plus de 55 personnes sont martyrs, dizaines citoyens blessés et le logement a été détruit » écrit SABA. Selon l'agence d'information yéménite Khabar (privé) le bilan encore provisoire s'élève à 150 personnes victimes –entre morts et blessés– mais que le nombre risque d'augmenter et que « la plupart des corps, dont des enfants, des femmes et des personnes âgées, étaient calcinés » ajoutant que l'hôpital de la ville ne pouvait plus accueillir d'autres victimes de ce raid et que d'autres blessés n'avaient pas pu être reconduits vers la capitale de la province en raison des raids qui se poursuivaient. Le bilan serait beaucoup plus lourd et s'élèverait à plus de 100 civils calcinés. Au moins 120 civils sont morts et 150 autres ont été blessés et les maisons du quartier touché par les tirs ont été complètement rasées et un incendie s'est déclaré à Mokha, selon le site d'information libanais Al Manar citant des agences yéménites et des agences internationales. M.Z



Points chauds

Symbole

Par Fouzia Mahmoudi

Après avoir promis à Israël une intensification de l'aide militaire à la suite des craintes soulevées par les dirigeants hébreux concernant l'accord sur le nucléaire conclu avec l'Iran, les Etats-Unis semblent décidés à faire encore un autre geste pour calmer leurs alliés. En effet, si Ashton Carter, le secrétaire américain à la défense, doit prochainement venir à la rencontre de Benjamin Netanyahu pour donner les moyens de renforcer la défense de l'Etat d'Israël, le Premier ministre israélien n'a pas répondu à cette offre. Il espère toujours que l'accord avec l'Iran ne sera pas validé par le Congrès américain. Pour amadouer le Premier ministre israélien Washington semble alors décidé à faire un geste des plus symboliques envers l'Etat juif, en accordant finalement à l'une des plus anciennes requêtes de leurs alliés. Les autorités judiciaires américaines ont effectivement laissé entendre vendredi que l'espion israélo-américain Jonathan Pollard pourrait être remis en liberté conditionnelle en novembre, au terme de 30 ans de prison, ce qui effacerait un long point de divergence entre Israël et Washington. «Le ministère de la Justice a toujours dit et maintient que Jonathan Pollard doit servir l'intégralité de sa peine pour les graves crimes qu'il a commis, en occurrence une peine de 30 ans de prison comme requis par la loi», a déclaré Marc Raimondi, porte-parole du ministère, dans un communiqué. Ce responsable a ajouté que l'agent israélo-américain, arrêté en 1985 et condamné à la prison à vie en 1987, était éligible pour une libération conditionnelle en novembre 2015. Un autre responsable américain a toutefois vivement nié qu'une éventuelle libération de Jonathan Pollard ait pour objectif d'améliorer les relations diplomatiques avec Israël après l'accord conclu la semaine dernière sur le nucléaire iranien et alors que l'Etat juif tente de convaincre le Congrès à majorité républicaine de rejeter. Reste à savoir si ce geste hautement symbolique réussira à apaiser l'ire israélienne ou si Washington a bel et bien écorné l'historique alliance entre les Etats-Unis et Israël en choisissant de privilégier cette fois-ci la paix mondiale aux intérêts de l'Etat juif. F. M.

Népal

Trois mois après le séisme, la mousson complique la vie des rescapés

Voyant les nuages noirs s'accumuler au-dessus de sa tête, Rabi Baral se dépêche d'arrimer sa tente au sol dans un camp de rescapés du séisme au Népal, trois mois après la catastrophe qui a bouleversé sa vie. La secousse du 25 avril a détruit la maison de cet homme de 41 ans, l'a privé de son travail et l'a forcé à s'installer avec sa jeune famille dans un camp de fortune de la capitale Katmandou.

«La pluie a rendu la vie encore plus difficile, mais nous n'avons pas le choix», dit Baral à l'AFP aux côtés de sa femme et de son bébé de 18 mois. Baral est impatient de pouvoir rentrer chez lui dans les collines à l'est de la capitale, mais il craint d'emprunter les routes endommagées par le séisme, rendues encore plus dangereuses par les risques de glissements de terrain dus aux fortes pluies.

«Nous sommes dans l'incertitude. Je compte les jours jusqu'à la fin de la mousson pour que nous puissions ensuite nous organiser», dit-il. Le Népal peine à se relever de la catastrophe qui a tué plus de 8 800 personnes il y a trois mois et balayé presque 600 000 maisons, jetant à la rue des dizaines de milliers de personnes en quête d'eau, de nourriture et d'un toit.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les glissements

de terrain freinent l'acheminement de l'aide dans les villages de montagne, et l'organisation craint le développement de diarrhées et d'autres maladies liées à l'eau en raison de la mousson.

Des médicaments pour trois mois ont été acheminés dans des villages reculés menacés par les glissements de terrain afin qu'ils puissent faire face à d'éventuelles épidémies, explique à l'AFP Edwin Salvador, un responsable de l'OMS au Népal. «Il n'y a pas eu de crise sanitaire jusque-là mais l'anticipation est la clé. Nous travaillons étroitement avec les communautés pour éviter toute épidémie», dit-il. L'économie du Népal, déjà l'une des plus fragiles avant le séisme, a été brutalement touchée, avec une prévision de croissance annuelle de 3%, son plus bas rythme depuis huit ans. Dans l'agriculture et le tourisme, les perspectives sont sombres car des récoltes ont été détruites et les avalanches dans l'Everest et la région du Langtang, connue pour ses trekkings, sont inaccessibles aux touristes. Pour les faire revenir, le gouvernement népalais a récemment demandé à des experts internationaux d'évaluer la sécurité sur deux autres itinéraires de trekking très réputés, ceux de l'Everest et de l'Annapurna. Selon les ingénieurs du groupe Miyamoto, l'itinéraire de

l'Annapurna a été peu affecté, et seuls six des 250 gîtes d'accueil ont été endommagés et ils sont réparables. Leurs conclusions pour l'Everest seront connues en août. «Notre priorité est d'adresser un message positif, à savoir que le Népal est sûr pour voyager», a dit Tulsî Gautam, chef du département du Tourisme.

Le Népal évalue à 6,7 milliards de dollars ses besoins pour la reconstruction, et les donateurs internationaux ont fait des promesses pour 4,4 milliards.

Le gouvernement veut canaliser les fonds dans un nouvel organisme public, mais certains donateurs craignent de voir la bureaucratie et un manque de planification retarder cette reconstruction.

Un mois après la promesse du gouvernement de mettre sur la table son projet précis de reconstruction, le nouvel organisme n'a pas encore été créé, et les rescapés qui ont perdu leur logement n'ont reçu que 150 dollars sur les 2 000 promis pour reconstruire leur maison.

Rare consolation, le Népal a bénéficié d'une augmentation des transferts d'argent des Népalais installés à l'étranger, ces transferts ayant progressé de 11,2% à 5,5 milliards de dollars sur 11 mois, selon la banque centrale.



Festival international de la littérature et du livre de jeunesse

L'œuvre de l'écrivain André Brink en débat

■ Un public nombreux a assisté vendredi soir à une rencontre sur le parcours et l'œuvre de l'écrivain André Brink. Cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre du Festival international de la littérature et du livre de jeunesse était une occasion pour partager et s'échanger des idées et des informations sur cet écrivain qui a marqué la littérature mondiale.

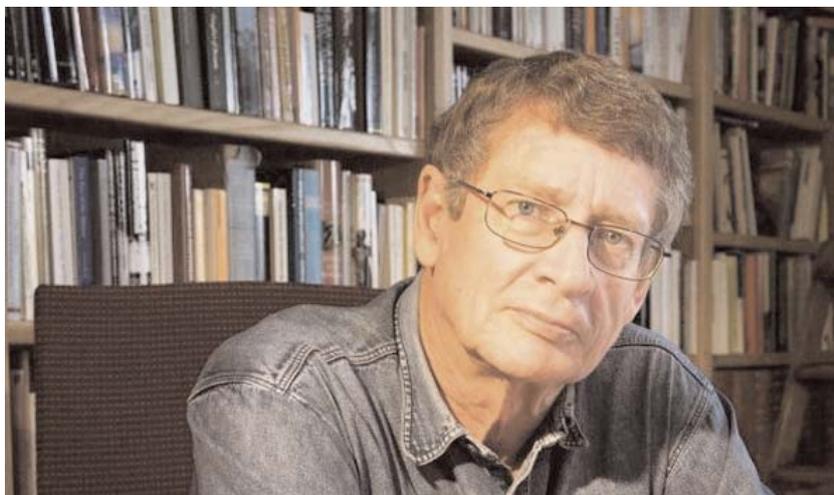
Par Abla Selles

Le parcours et l'œuvre du célèbre écrivain sud-africain André Brink, ont été revisités vendredi soir à Alger, lors d'un débat hommage organisé dans le cadre du 8^e Festival international de la littérature et du livre de jeunesse (FELIV). Des intervenants algériens et étrangers ont abordé à cette occasion le parcours et les œuvres de cet écrivain qui s'est engagé contre le régime ségrégationniste de l'apartheid en Afrique du Sud, défendant ainsi les valeurs de justice et de liberté à travers ses œuvres littéraires.

Pour l'écrivain franco-congolais Alain Mabackov, André Brink était un écrivain au «parcours exemplaire et intéressant».

Disséquant son œuvre, M. Mabackov a relevé que Brink était proche de l'écrivain Albert Camus et s'en était inspiré, notamment de son œuvre «La peste».

Notant un «rapprochement étroit» entre Camus et Brink, l'intervenant a souligné que les deux luttuaient, à travers leurs ouvrages respectifs («La Peste»



et «Le mur de la peste») contre l'injustice et la domination. De son côté, l'écrivaine zimbabwéenne, Lucy Veronica Mashita a évoqué le riche parcours de Brink qui était, a-t-elle dit, «un homme de lettres courageux» qui s'était engagé, outre son combat contre le régime de l'Apartheid, contre toute forme

d'injustice.

D'autre part, les professeurs de littérature Amina Azza Bekkat (Algérie) Odile Cazeneuve (France) ont évoqué le contenu de ses œuvres soulignant que qu'elles sont accessibles et que l'Histoire y apparaissait en filigrane.

Né en 1935, André Brink écri-

vait aussi bien en anglais qu'en afrikaans, la langue maternelle de la minorité blanche sud-africaine. Ami de Nelson, il était membre de «Die Sestiger», un mouvement littéraire qui s'était élevé contre la politique ségrégationniste d'Apartheid des années 1960.

«Un instant dans le vent»,

Festival national du malouf à Constantine

De belles prestations musicales

La 9^e édition du festival national du malouf s'est ouverte, jeudi soir à la maison de la culture Malek-Haddad de Constantine avec l'entrée en compétition de la troupe «Cheikh Redouane Bensari», de Sidi Bel-Abbès, et de l'artiste constantinois Hamza Benkadri.

Sous la houlette du chef d'orchestre Kouider Bensari, petit fils du chantre de l'école tiemceniennne de musique andalouse, Redouane Bensari, les seize membres de la troupe éponyme ont exécuté des extraits de la Noubia Mezoum, suivis du Meçader «Ana lchki fi soultane», d'un Derdj «Lilahi ma ass'aba alrahil», d'un Insiraf «Zada al houbou wajdi» avant de clôturer avec un Khlass «Rai't al kamar kad ghab», devant un public nombreux, attentif et connaisseur. En cou-

lisses, Kouider Bensari a indiqué à la presse que la troupe créée en 2008, comptant 26 membres âgés entre 11 et 45 ans, «œuvre à perpétuer une musique ancestrale en mettant en place une école d'apprentissage de la musique andalouse pour transmettre aux nouvelles générations tous les secrets et l'amour de ce genre musical».

De son côté, Hamza Benkadri a gratifié l'assistance d'extraits choisis de la Noubia Rasd Dil, avant d'enchaîner avec un Meçadar «Bi rabi aladi feraja», d'un Derdj «Jara al hawa oua ahraka» puis d'un B'tayhi «Nabki ala soukar nabat» et un Khlass «Al bia'ad amroun saab».

Passionné de musique savante, Hamza Benkadri a affirmé à la presse que son pas-

sage au festival national du malouf constitue «une étape importante» de sa carrière artistique en lui donnant l'occasion d'échanger des expériences avec d'autres artistes. L'artiste a tenu à souligner «l'importance d'exprimer le patrimoine tout en préservant l'authenticité d'un legs ancestral».

Avant le lancement du concours de cette 9^e édition, l'orchestre féminin du malouf, créé en 2013, composé de musiciennes issues d'associations musicales de l'antique Cirta, a ravi le public en interprétant noubia Zidan «Lach ya mouadiba kalbi», sous les applaudissements d'un public conquis par les belles voix et l'élégance des artistes.

L.B.

Cinéma

Ciné Médina s'invite à Ain Defla

La caravane cinématographique initiée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) dont le but consiste notamment à réconcilier le public avec le cinéma est arrivée vendredi en soirée à Ain Defla, a-t-on constaté.

Placée sous l'égide du ministère de la Culture, cette caravane, baptisée Ciné Médina, vise à «proposer aux familles des projections en plein air pour leur permettre de passer d'agréables moments de découverte et d'évasion sous les étoiles», selon un responsable du département audiovisuel de l'AARC, Kheireddine Gourrou.

Face au manque en salles de projection, l'agence a choisi la rue pour se «rapprocher» du public en vue de le «replonger» dans l'ambiance des films algériens et, tenter par la même occasion de «révolutionner» le

champ de distribution cinématographique, a-t-il ajouté.

La première soirée a notamment donné lieu à la projection des clips «Ayam» de la défunte Warda, «El Hamdoullah ma b'kach isti'amar fi bladna», ainsi que du documentaire «L'Algérie vue du ciel» de Yann Arthus-Bertrand.

Les projections, qui se prolongeront jusqu'au 27 juillet prochain, avec au programme des films d'animation, mais aussi des documentaires dont «Abdelkader» de Salem Brahimi, ainsi que des films algériens récents, tels «Harraga Blues» de Moussa Haddad et «Parfums d'Alger» de Rachid Benhadj.

Loin des salles obscures, le public, installé confortablement, a suivi avec attention les projections de cette première soirée.

Nombre de personnes rencontrées ont salué cette initiative qui vise à «décentraliser l'activité culturelle» et à «réconcilier» le public avec la projection cinématographique. «Cette manifestation nous a assurément permis de revenir 30 ans en arrière, nous faisant rappeler la période où le cinéma algérien était consacré sur les scènes régionale et arabe», observe Chérifa, une quinquagenaire venue de Blida pour assister à un mariage à Ain Defla.

Saluant ce geste qui a permis au public de «se réconcilier» avec le 7^e art, Mahmoud, enseignant, appelle à la multiplication de ce genre d'initiative visant à rendre le cinéma accessible à tout un chacun, mettant l'accent sur le fait que l'«internet ne doit pas tuer l'en- vie d'aller voir un film en public».

«Rumeurs de pluie», «Un turbulent silence», et plus récemment «Etats d'urgence» sont parmi ses titres les plus connus.

En 2009, il a publié un livre de mémoires intitulé «Mes bifurcations», dans lequel il tirait bilan des premières années post-apartheid.

André Brink est décédé le 6 février 2015 à l'âge de 79 ans, le jour même où s'éteignait la romancière algérienne Assia Djebar.

La huitième édition du festival international de la littérature et du livre de jeunesse se poursuivra jusqu'au 29 juillet à l'esplanade de Riad El-Feth (Alger), avec au programme des conférences-débats, des rencontres littéraires, des expositions et des spectacles musicaux. Une vingtaine de pays, dont la Tunisie, Maroc, Liban, France et Angleterre participe à ce rendez-vous littéraire.

A.S.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Esplanade de Riad El Feth
Jusqu'au 29 juillet :
Festival international de la littérature et du livre de jeunesse

Théâtre de plein air Casif à Sidi Fredj
Du 27 au 31 juillet :
Une variété artistique animée par une pléiade d'artistes algériens et étrangers
Lundi 27 juillet :
Spectacle musical animé par l'artiste Lounis Ait Menguellet

Théâtre plein air chakroun Hassni d'Oran
Jusqu'au 4 août :
Festival local de la chanson oranaise

Galerie des Ateliers Bouffée d'Art
Jusqu'au 31 juillet :
Exposition de l'Art pictural auresien en hommage aux deux artistes chaouis Tamine et Merzougui. Avec les artistes peintres : Lamine Azzouzi, Sofiane Dey, Mohamed Berkane et Houara Hocine. Vernissage le 3 juillet à 21h30.

Bassins, Ben Aknoun
Jusqu'au 31 juillet :
Exposition de l'Art pictural auresien - en hommage aux deux artistes chaouis Tamine et Merzougui. Avec les artistes peintres : Lamine Azzouzi, Sofiane Dey, Mohamed Berkane et Houara Hocine.

Galerie d'art Asselah
Jusqu'au 10 août :
Exposition de l'artiste Hachemi Ameur, sous le thème : "Anamorposes et certitudes".

Espace La Baignoire (Square Port-Saïd)
Jusqu'au 3 août :
Exposition "Machine théographe" de Liess Vergès.

Coup-franc direct



On ne retient pas les leçons

Par Mahfoud M.

L Certains joueurs qui ont obtenu le statut d'international tout récemment ont surpris tout le monde avec leur signature chez le pays voisin, la Tunisie, pour des considérations beaucoup plus financières qu'autre. Pourtant, ils devaient retenir la leçon des autres joueurs qui s'y sont rendus et qui ont perdu ensuite le statut d'international étant donné que le sélectionneur national leur préfère les joueurs qui évoluent en Europe. Qu'ont-ils à gagner en rejoignant un championnat qui ne leur permet pas vraiment d'aller de l'avant et de gagner en expérience. Il est clair qu'il faut tout revoir pour les internationaux qui devraient plutôt choisir le challenge sportif et ne pas tomber dans le panneau et opter pour les championnats qui offrent des avantages matériels sans pour autant pouvoir progresser. Pourtant, le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, avait prévu tous ces joueurs qu'ils devaient privilégier l'équipe nationale en mettant des clauses qui leur permettent de rejoindre la sélection et en même temps d'aller monnayer leurs talents à l'étranger, en Europe plus précisément si l'occasion se présente pour eux. Mais tant que l'attrait financier est là, les joueurs locaux qui sont obnubilés par l'argent resteront de cette manière à chercher le club qui leur offre plus.

M. M.

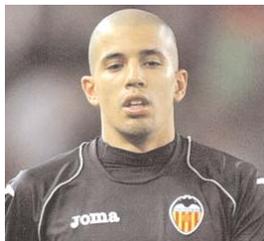
FC Valence

Le club hésite à prolonger Feghouli

Le club espagnol du FC Valence hésite à prolonger le milieu international algérien Sofiane Feghouli, dont le contrat expire au mois de juin 2016, rapporte jeudi soir le quotidien *Marca* dans sa version électronique.

L'international algérien a exigé une revalorisation salariale au même titre que le capitaine d'équipe Dani Parejo, pour prolonger son bail, précise la même source.

Une proposition inacceptable pour la direction du club valencien qui estime que le joueur algérien est important pour l'équipe, mais il n'est «pas indispensable», comme peut l'être Parejo, explique le journal espagnol. Si le FC Valence décide de ne pas prolonger Feghouli, il doit alors écouter les offres des clubs désirant enrôler Feghouli qui reçoit



2,1 millions d'euros bruts par an. Feghouli (25 ans) avait rejoint le FC Valence en 2010 pour un contrat de quatre saisons en provenance de Grenoble (CFA/France) avant de le prolonger pour deux saisons supplémentaires. En janvier 2011, il a été prêt à l'UD Almeria pour six mois.

Club Africain

Ibrahim Chenihi signe pour trois ans



Ce n'est pas une surprise, c'était même attendu depuis plusieurs jours, l'international Ibrahim Chenihi a quitté El Eulma pour le Club Africain.

En effet, alors que ses anciens coéquipiers préparaient leur rencontre de Ligue des champions face à l'USM Alger, le milieu de terrain Chenihi (25 ans) qui fait désormais partie de la sélection nationale a rejoint le championnat de

Tunisie comme de nombreux joueurs du championnat d'Algérie. Il a signé un contrat de 3 ans en faveur des champions sortants qui se préparent actuellement à Hammam Bourguiba où ils ont affronté en amical le CRB Ain Fakroun. Rappelons que dans le même temps, la vedette du club tunisois, Abdelmoumen Djabou a annoncé hier avoir quitté le club alors que l'autre algérien, le défenseur Hichem Belkaroui n'est pas sûr d'y rester.

Championnat d'Afrique-2015 de volleyball L'Algérie bat le Kenya

La sélection algérienne de volley-ball (messieurs) s'est qualifiée pour les demi-finales du championnat d'Afrique-2015, à l'issue de sa victoire vendredi, sur son homologue du Kenya par 3 sets à 0 (25-17, 28-26, 25-23), pour le compte de la 2^e journée du groupe A de la compétition qu'abrite le Caire (Egypte) du 22 au 30 juillet. La formation dirigée par Tizi-Oualou a remporté hier jeudi son 1^{er} match aux dépens du Botswana (3-0: 25-16, 25-22 et 25-13). Après cette victoire, les Verts occupent provisoirement la tête du groupe A, en attendant le déroulement du match Egypte-Botswana prévu ce vendredi (19h00). La 3^e et dernière journée du 1^{er} tour mettra aux prises samedi, le Botswana au Kenya (13h00), et l'Egypte à l'Algérie (19h00). Dans le groupe B, la Tunisie a battu difficilement le Cameroun (3-2: 25-23, 12-25, 21-25, 25-22 et 15-12). Dix pays devaient initialement prendre part à cette compétition, mais le Soudan a finalement fait faux bond. Les finalistes de la 20^e édition de ce championnat d'Afrique messieurs seront directement qualifiés pour le Mondial-2015 qui se déroulera au Japon du 8 au 26 septembre prochain.

Ligue des champions/USMA 2 - MCEE 1 Soustara se rapproche de la qualification

■ L'USM Alger a battu le MC El-Eulma sur le score de (2-1), en match comptant pour la 3^e journée (Gr B) de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, disputé vendredi soir au stade Omar Hamadi de Bologhine (Alger).

Par Mahfoud M.

Les buts de la rencontre ont été inscrits pour l'USM Alger par Beldjilali (14) et Seguer (23), alors que la seule réalisation du MC Eulma a été l'œuvre de Korichi (40). Grâce à cette victoire, la 3^e consécutive, le club usmiste s'installe seul en tête du Groupe B avec 9 points devant el Merreikh (3 pts-2 matches), et l'ES Sétif (3pts-2 matches). Le MC El-Eulma est dernier avec 0 point en 3 matches. Les Usmistes et avec ce troisième succès d'affilée se rapprochent plus que jamais de la qualification aux demi-finales de la plus prestigieuse des compétitions africaines. Il faut dire que la formation de Soustara avait fait de cette dernière



Les Rouge et Noir bien partis pour se qualifier

sa priorité et s'est préparée en conséquence pour tenter d'aller le plus loin possible et pourquoi pas succéder au palmarès à l'autre formation algérienne, l'ES Sétif qui est dans le même groupe que l'USMA aussi. Les Rouge et Noir ne comptent pas s'arrêter là même s'ils ont pratiquement fait le nécessaire et il leur manque une victoire pour s'assurer la qualification. Sur un autre registre, on apprend que le président Haddad a profité de la venue du coach franco-italien,

Garzito avec l'équipe d'El Merreikh pour lui faire une offre officielle pour prendre en main l'équipe. Apparemment, la déclaration de ce dernier sur l'USMA qu'il considère comme la seule équipe pro en Algérie n'est pas tombée dans l'oreille d'un sourd surtout que l'USMA est sans entraîneur depuis le départ de l'Allemand Pfiser. Le jeune technicien, Hamdi, n'est que le coach intérimaire et il devra être l'adjoint du prochain entraîneur en chef. M.M.

Déclarations à chaud des entraîneurs

Miloud Hamdi (Entraîneur de l'USMA) : «Je dis bravo à mes joueurs après avoir réussi cette passe de trois qui nous ouvre grandes les portes de la qualification au dernier carré. Ça n'a pas été facile face à une équipe du MCEE qui n'avait plus rien à perdre après ses deux premières défaites. Elle jouait donc sa dernière carte, rendant ainsi notre mission plus compliquée. Certes, nous avons bien démarré notre match en parvenant à inscrire à deux reprises au bout de 25 minutes de jeu, mais j'ai noté un relâchement de la part de mes capés qui manquaient quelque peu de motivation. Je comprends parfaitement leur réaction, d'autant qu'il s'agissait d'affronter une équipe du cru et pas un adversaire étranger comme ça a été le cas face aux Soudanais d'Al-Merreikh lors du précédent match.

Il ne faut pas oublier aussi que nous avons joué sans trois milieux récupérateurs (Koudri, Bouchema et Benkhemassa, ndlr), ce qui nous a

obligés d'aligner Baiteche, un attaquant de métier aux côtés d'El Orfi dans la récupération. Cela étant, malgré ce troisième succès de suite nous devons rester prudents. Nous allons oublier ces victoires de la phase aller, et aborder les trois matches restants de la phase retour avec la même détermination.»

Cherif Hadjar (Entraîneur du MCEE) : «Nous n'avons pas à rougir de notre défaite de ce soir car mon équipe a encore une fois développé un bon jeu. Nous avons été victimes de la naïveté de notre ligne défensive qui a manqué d'agressivité. Nous aurions pu éviter les deux buts encaissés si nous n'avions pas perdu des balles bêtement. Ces erreurs ne doivent plus se répéter à l'avenir. Aussi, nous avons manqué de réussite devant, au vu des occasions nettes que nous avons raté et qui auraient pu nous permettre de rentrer à la maison avec au moins un nul. Et puis, nous avons affronté l'un

des favoris pour le sacre, car l'USMA avec l'effectif dont elle dispose, et qui est nettement meilleur que le notre, a tous les atouts entre les mains pour jouer à fond cette compétition, contrairement à nous qui n'avons jamais fait de la qualification au dernier carré une priorité. En effet, l'objectif suprême du MCEE demeure un retour rapide en Ligue 1. D'ailleurs nous avons éprouvé des difficultés énormes pour rassembler les joueurs avant de débiter la phase des poules, et pour le match de ce soir nous avons évolué sans nos deux attaquants vedettes, Derrardja et Chenihi, qui ont quitté le club. Malgré cela, les joueurs alignés n'ont pas démerité. Des jeunes comme Laoufi et Korichi sont capables de contribuer dans l'accession de l'équipe en Ligue 1 dès la saison prochaine. A présent que nous sommes quasiment éliminés, nous allons agir en professionnels lors des trois prochaines rencontres, en nous donnant à fond.»

MC Alger

Trois matches amicaux au menu

Le MC Alger (L1 de football) disputera trois matches amicaux au cours de son stage pré-compétitif entamé jeudi en Pologne en vue de la saison footballistique 2015-2016, a-t-on appris auprès du club de la capitale.

Le Doyen jouera son premier test face à Gornik Zabrze (division 1 polonaise) ce lundi, avant de défier Piast Gliwice (division 1 polonaise) et Rozwog Katowice (division 2 polonaise) respectivement les jeudi 30 juillet et lundi 3 août.

Les joueurs de l'entraîneur portugais Artur Jorge retourneront ensuite à



Alger pour aborder la dernière ligne droite avant le début de la compétition fixée au week-end des 14 et 15 août. Il s'agit du second stage pour le Doyen après un premier regroupement qui s'est

déroulé à Tiemcen en plein mois sacré de ramadan, axé essentiellement sur l'aspect physique.

Côté recrutement, le MCA a engagé jusque-là sept éléments : le gardien de but Jonathan Matijas

(ex-USM Bel-Abbès), Rachid Bouhenna (ex-CS Constantine), Abdelmalek Mokdad (ex-RC Arbaâ), Kheireddine Marzougui (ex-RC Relizane), Abdelghani Demmou (ex-ES Sétif), et l'Ethiopien Salaheddine Said (ex-Ahly d'Egypte).

Kacem Mehdi a réintégré le MCA après un prêt d'une saison au RC Arbaâ, alors que le Brésilien Roberson vient d'être qualifié, lui qui avait signé un contrat de 18 mois lors du dernier mercato d'hiver. Les «Vert et Rouge» débuteront la saison 2015-2016 avec le derby algérois face au CR Belouizdad.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Point d'ordre

Quid du droit à la vie ?

Par Nazim Rochd

Entre tous les droits humains, le droit à la vie est le plus sacré. Le principe est censé être contenu dans tous les systèmes moraux et dans toutes les législations, et tous les autres droits en dépendent, plus ou moins. Nous devrions donc n'avoir aucune difficulté à le voir respecté, et scrupuleusement, dans les pays qui ont fait, des droits de l'homme, le principal argument de leur politique étrangère. Pour la simple raison que l'on ne peut pas, raisonnablement, s'ériger en donneur de leçon, voire en justicier, si l'on n'est pas soi-même exempt de tout reproche. De ce fait, au premier plan de l'exemplarité, il serait logique de placer les Etats-Unis, dont le gouvernement s'est doté, de son propre chef, de la prérogative de surveiller le monde et de publier, annuellement, un rapport sur le sujet. Mais il y a un immense problème qui se présente. Même si l'on recherche les circonstances atténuantes les plus contestables, même si l'on souscrit au cynisme, force sera de reconnaître que ce pays est passible des plus lourdes sanctions que prévoient les textes des Nations unies, de la Cour internationale de justice, du TPI ou, pourquoi pas, de la... CPI. Pour le chef d'accusation, il n'y a pas à le construire, ni à mener de longues, coûteuses et fastidieuses enquêtes, il s'offre quotidiennement à la vue, sur site ou à travers la macabre chronique des médias. Il est même possible que les faits soient ouvertement assumés, comme ce fut le cas il y a trois jours, le 24 juillet, par le président Barack Obama sur la BBC. Il y a de quoi en être, plus qu'étonné,

pour ceux qui sont nourris d'une image immaculée de ce qui s'appelle «l'Amérique». Il y a, en réalité, de quoi être effaré, et pour cause. «Si vous regardez le nombre d'Américains tués depuis le 11-Septembre par le terrorisme, c'est moins de 100. Si vous regardez le nombre de gens tués par la violence due aux armes à feu, ça va chercher dans les dizaines de milliers», c'est ce qu'a dit Obama. Passons, là n'est pas le sujet, sur l'aveu que le terrorisme est insignifiant en termes de dangerosité pour la sécurité des Etats-Uniens, malgré sa promotion au rang d'ennemi numéro un. Ce qu'il n'a pas précisé (avait-il besoin de le faire ?), c'est qu'il n'y a pas que les victimes d'une société bâtie sur une extrême violence économique, qui en fait une jungle constituée d'individus aux abois, obligés à survivre mais par leur seul égoïsme. Il y a l'assassinat institutionnalisé qui fait, au moins, deux morts par jour, du fait de véritables exécutions policières. Comble de la banalisation des crimes, il n'y a pas de statistiques officielles sur les meurtres perpétrés par les policiers, qui sont invariablement absous par les tribunaux, au point où l'opinion est faite qu'ils seraient autorisés à «se faire la main», en attendant de «combattre l'ennemi intérieur», en cas de révolte populaire de grande ampleur. Même Amnesty International, que l'on ne peut soupçonner d'en vouloir politiquement à Washington, a dû se résoudre à relever que les lois, «trop floues» ou inexistantes, semblent être pour favoriser le crime. Faut-il conclure que, aux Etats-Unis, le droit à la vie n'est pas reconnu?

N. R.

Tunisie

Tirs contre une patrouille de police à Sousse

Un agent de la police tunisienne a été blessé, samedi, suite à des coups de feu tirés par deux jeunes à bord d'une moto contre sa patrouille, à Sousse, a déclaré un haut responsable sécuritaire. «Les deux jeunes à bord d'une Vespa et dont les visages étaient découverts, ont tiré contre la patrouille, vers 06h30 du matin et ont ensuite pris la fuite», a ajouté le responsable, cité par l'agence TAP. «Nous ne pouvons pas savoir s'il s'agit d'un acte terroriste ou non avant l'arrestation des agresseurs», a-t-il précisé, soulignant que «les forces de l'ordre sont actuellement, à leur recherche». Mercredi, une patrouille sécuritaire au Bardo a été la cible de coups de feu, sans subir de dommages. Déterminées à lutter contre le terrorisme, les autorités tunisiennes ont récemment arrêté 127 personnes soupçonnées d'appartenir à des groupes armés depuis l'attentat de Sousse. Huit jours après cet attentat, l'état d'urgence a été décrété sur tout le territoire tunisien

pour 30 jours. Grâce présidentielle en faveur de 1 581 prisonniers Le président tunisien Béji Caid Essebsi a signé des décrets de grâce en faveur de 1 581 prisonniers, à l'occasion de la fête de la République, a indiqué un communiqué de la présidence ven-dredi. Selon le communiqué, le président Essebsi a, lors d'une rencontre au palais de Carthage avec le ministre de la Justice, Mohamed Salah Ben Aïssa, pris connaissance des conclusions des travaux de la commission de grâce et des critères pris en considération par la commission nationale et les commissions régionales qui ont examiné les dossiers. Selon l'agence de presse TAP, le chef de l'Etat a, à cette occasion, insisté sur la nécessité de mettre en place une nouvelle politique visant à mieux encadrer les détenus et à améliorer leurs conditions d'incarcération dans le respect des principes universels des droits de l'homme.

Yanis G.

FACE À LA CRISE RATIONALISATION DES DÉPENSES PUBLIQUES



LOUMIS

Djalou@hotmail.com

Maâtkas

Coup d'envoi du festival de la poterie

Plusieurs activités artisanales en plus de la poterie telles que la vannerie, la tapisserie, la robe kabyle, la bijouterie artisanale... ont droit à leurs stands au bonheur de nombreux visiteurs à cette 6^e édition du festival culturel local de la poterie.

Par Hamid M.

C'est hier que le coup d'envoi de la 6^e édition du festival de la poterie à Maâtkas (25 km au sud de la wilaya de Tizi Ouzou) a été donné avec la participation de 178 artisans venus de 17 wilayas du pays au niveau du collège de la localité.

Plusieurs activités artisanales en plus de la poterie telles que la

vannerie, la tapisserie, la robe kabyle, la bijouterie artisanale... ont droit à leurs stands au bonheur de nombreux visiteurs à cette 6^e édition du festival culturel local de la poterie.

Les organisateurs de ce rendez-vous annuel de la poterie, saisisront cette nouvelle édition de la fête de la poterie pour réclamer à nouveau la revendication des potiers de la localité de Maâtkas, à savoir la réalisa-

tion d'un musée et du marché de la poterie pour leur permettre d'écouler facilement leurs produits même si pour ce rêve, l'assiette du terrain lui est déjà réservée par les services municipaux. Au programme de cette nouvelle édition de la fête de la poterie de Maâtkas, plusieurs activités aussi bien scientifiques que récréatives ont été concoctées durant les journées de la fête.

H. M.

Tizi Ouzou

Deux noyades mortelles à Tizirt

Deux personnes sont décédées vendredi après-midi par noyade au niveau de la ville côtière de Tizirt (35 km au nord de la wilaya de Tizi Ouzou) avons-nous appris auprès du directeur de la Protection civile, le colonel Mohammedi Brahim. Selon les indications fournies par le même responsable, la première victime, un jeune natif d'une wilaya de l'intérieur du pays qui s'est noyé au large de la plage Tassalest (ouest

de Tizirt). Il était âgé de 25 ans. Il s'était trop éloigné de la zone préconisée pour la baignade. Alors que le second, un jeune la vingtaine, originaire de Maâtkas (Tizi Ouzou) qui est décédé après avoir tenté un plongeon dans une zone rocheuse non surveillée non loin du port de Tizirt. Ces deux noyades mortelles s'ajoutent au premier cas de noyade enregistré avant même le début de la saison en avril dernier au large de Tassalest. Un collégien avait perdu la vie en tentant une baignade dangereuse. Selon le directeur de la Protection civile de Tizi Ouzou, des mesures de renforcement de la surveillance des plages autorisées à la baignade ont été prises cette saison, notamment en nombre de sur-

veillants de baignade au niveau des plages aux fortes affluences d'estivants comme Caroubier (Azefoune) et Tassalest (Tizirt) où pas moins d'une quinzaine de surveillants sont déployés. Alors que le nombre total de surveillants recrutés jusque-là par la Protection civile a atteint 80 contre une soixantaine l'an dernier. Et l'appel est lancé à ceux qui maîtrisent la baignade pour renforcer encore les équipes opérationnelles pour atteindre les 120. Néanmoins la prudence est de mise pour les baigneurs et éviter déjà de s'aventurer à la baignade dans les zones non surveillées puis ne pas s'éloigner vers le large même sur les plages surveillées.

H.M.

Bordj Bou Arréridj

Sept personnes décèdent par asphyxie dans un puits

SEPT personnes appartenant à une même famille sont mortes par asphyxie, vendredi soir, au fond d'un puits d'une profondeur de 20 m situé près du domicile familial à Khelil (27 km de Bordj Bou Arréridj), a-t-on appris, samedi, auprès de la Protection civile. Les premières victimes, trois frères, descendues en premier pour nettoyer la cavité, ont succombé aux gaz toxiques émanant d'une pompe fonctionnant au gas-oil, selon cette source qui a ajouté que les victimes suivantes, des proches, sont décédées les unes après les autres en tentant de secourir ceux qui ne remontaient pas. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents pour établir les circonstances précises de ce drame qui a coûté la vie à 7 personnes dont l'enterrement devait avoir lieu dans l'après-midi de samedi.

R. T.